



Réunion du Comité du 25/04/2024 à 17h00 à Schuttrange

Présents :

BREUER Jacqueline, DE VRIES Josselijn, D'EXELLE Dries, ETRINGER-SEIL Josée, GLODEN Michel, KOX Jean, KRIER Marc, LAFLEUR-RENNEL Nicole, LEVEN Robert, MARSON Claude, RAUS Carlo, RIES Marc, SCHMIT Martine, SCHMITZ Raphael, SCHOELLEN Marc, WEIRICH Romain, membres.

OLINGER Patrick, secrétaire.

Excusés: ENTRINGER Marc, GENGLER Philippe, KILL Romain, REDING Vincent, membres.

Procès-verbal

1. Informations du président :

- Le président excuse les membres Entringer, Gengler, Kill, et Reding.
- Il informe sur des manifestations passées ou futures pour le public :
 - 13.04 – Staudenbeete anlegen à Schuttrange;
 - 20.04 – Imkerschnupperkurs à Oberanven;
 - 29.04 – City Nature Challenge à Hesperange;
 - 12/05 - Klima- an Biodiversitätsdag 2024
 - 05.06 – Über Wespen und Bienen à Wormeldange;
 - 06.06 – Wanderung im Natura 2000 Gebiet (Région de la Moselle supérieure) à Bous-Waldbredimus/Dalheim ;
 - 12.06 – Wanderung im Trinkwasserschutzgebiet Syren;
 - 26.06 – Wanderung: Vielfalt in der Landwirtschaft und Rebhuhnschutz à Aspelt;
- Des formations pour les services techniques des communes membres auront lieu :
 - 02.05 – Workshop Bodennisthilfen à Schuttrange ;
 - 12.06 – Workshop Mahdtechniken à Niederanven

2. Administration générale :

2.1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 28 mars 2024.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Administration des Finances

3.1. Présentation et approbation des décomptes ordinaires pour les communes membres de l'exercice 2023 :

La receveuse M. Hetting présente les décomptes des différents volets du syndicat. La répartition des participations au service ordinaire est établie après la prise en compte des recettes et subsides suivant les diverses clés de répartition fixés dans les statuts du syndicat.

Après délibération conforme, le comité décide à l'unanimité :

- d'approuver les décomptes finaux des participations des communes-membres au service ordinaire de l'exercice 2023 ;
- et ordonne que le solde restant dû, soit positif, soit négatif, sera régularisé dans les meilleurs délais.

3.2. Approbation provisoire des Bilan et Compte des profits et pertes de l'exercice 2022 :

Après la présentation du rapport de vérification établi par le Service de Contrôle de la Comptabilité Communale en date du 18 mars 2024 et les explications du Bureau quant à ces remarques le Comité, à l'unanimité, décide d'approuver provisoirement les bilan et compte des profits et pertes de l'exercice 2022 conformément aux articles 163 et 170 de la loi communale.

4. Protection de la Nature

4.1. Convention relative au projet « Comité de Pilotage Natura 2000 – Guttland Musel »

Le secrétaire présente la convention entre le Ministère de l'Environnement et le SIAS qui a pour but de prolonger le Comité de pilotage Natura 2000 Guttland Musel, ci-après « COPIL ». Le SIAS s'engage à mettre à la disposition du COPIL un animateur, des locaux de bureau et de rassemblement, ainsi que son infrastructure administrative et scientifique, en contrepartie l'Etat s'engage à financer l'animateur.

4.2. Présentation du projet « Feuchtbiotop » dans le cadre du FPE

M. C. Godart de la station biologique présente le projet qui a commencé en janvier 2024 et dure encore jusqu'en décembre 2028. Le budget global du projet est fixé à 890.000€ et est financé à presque 100% par le Fonds de la Protection de l'Environnement.

5. Divers

Le président livre des explications sur l'état d'avancement du projet « Holz vun hei ».

6. Séance à huis clos

Affaires du personnel.

Les membres du Comité

Handwritten signatures in blue ink, including the name "Renue Nicole" and other illegible signatures.

